

## Compte-rendu du conseil d'administration du lundi 3 juillet 2023

16 membres sur 30 sont présents. Le Quorum est atteint Monsieur DOUAY, Principal du collège et Président du CA ouvre la séance à 17h15.

Madame BARBIER et Monsieur DOUAY sont nommés secrétaire de Séance.

### **I. Adoption de l'ordre du jour.**

Monsieur DOUAY présente le projet d'ordre du jour.

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du compte-rendu du conseil d'administration du lundi 20 mars 2023.
3. Fournitures scolaires.
4. Ajustement de la DGH
5. Pacte enseignants.
6. Heure de soutien et d'approfondissement en classe de 6ème
7. Voyages scolaires et sorties pédagogiques.
8. DBM pour vote et pour information
9. Dons
10. Contrats et convention.
11. Autorisation de recrutement des AESH et AED
12. Bilans annuels et prévision d'effectifs
13. Questions diverses

16 votes pour. L'ordre du jour est adopté.

### **II. Adoption du Compte-rendu du précédent CA.**

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA l'adoption du compte-rendu du précédent CA qui a eu lieu le 20 mars 2023. Il précise qu'il a été rédigé par la direction.

16 votes POUR. Le compte-rendu du précédent CA est adopté.

Arrivée de Monsieur BICHET et de Mme DEBART à 17h20

### **III. Listes des fournitures scolaires.**

Monsieur DOUAY rappelle que par arrêté du 29 décembre 2022, 21 communes sont sorties du SISCO. Le syndicat passe de 69 communes à 48 communes membres.

Cette réduction de périmètre à 2 conséquences majeures :

- Fin du financement des fournitures scolaires pour l'ensemble de nos élèves.
- Augmentation des prix des voyages scolaires pour les années à venir (la subvention SISCO ne sera plus prise en compte dans le budget des voyages).

Concernant les fournitures scolaires, de nouvelles listes ont été travaillées par le collège.

Monsieur DOUAY présente les listes de fournitures pour le collège et demande aux membres du CA de se positionner.

18 votes POUR. La liste des fournitures scolaires est adoptée.

Des changements sont à noter contrairement à ce qui a été annoncé au précédent CA.

Pour les élèves résidant dans une des communes du périmètre du SISCO, les fournitures suivies d'un \* seront financées par le SISCO et **distribuées par le collège à la rentrée**

Pour les élèves résidant à ALBERT, les fournitures suivies d'un \* seront financées par la mairie d'ALBERT **et distribuées par le collège à la rentrée**

Pour les autres élèves, le FSE propose de prendre en charge de les commande pour les familles sui le souhaite selon les tarifs suivants

MONTANT PAR ELEVE							
	6ème	5ème	5ulis	4ème	4ulis	3ème	3ulis
<b>Brut</b>	30,69 €	32,56 €	52,63 €	28,06 €	48,13 €	28,06 €	48,13 €
<b>Avec moins 20 %</b>	24,55 €	26,05 €	42,10 €	22,45 €	38,50 €	22,45 €	38,50 €
<b>TARIF FSE</b>	<b>24,00 €</b>	<b>26,00 €</b>	<b>42,00 €</b>	<b>22,00 €</b>	<b>38,00 €</b>	<b>22,00 €</b>	<b>38,00 €</b>

	6ème multi	5ème latin	4ème latin	4ème lce	4ème lce+latin	3ème latin	3ème lce	3ème lce+latin
<b>Brut</b>	32,84 €	34,71 €	30,21 €	30,21 €	32,36 €	30,21 €	38,06 €	30,21 €
<b>Avec moins 20 %</b>	26,27 €	27,77 €	24,17 €	24,17 €	25,89 €	24,17 €	30,45 €	24,17 €
<b>TARIF FSE</b>	<b>26,00 €</b>	<b>28,00 €</b>	<b>24,00 €</b>	<b>24,00 €</b>	<b>26,00 €</b>	<b>24,00 €</b>	<b>30,00 €</b>	<b>24,00 €</b>

	6ème SEGPA	5ème SEGPA	4ème SEGPA	3ème SEGPA
<b>Brut</b>	41,27 €	32,93 €	26,24 €	35,11 €
<b>Avec moins 20 %</b>	33,02 €	26,34 €	20,99 €	28,09 €
<b>TARIF FSE</b>	<b>33,00 €</b>	<b>26,00 €</b>	<b>21,00 €</b>	<b>28,00 €</b>

#### IV. Ajustement de la DGH

##### A. Prévision d'effectifs.

Arrivée de Monsieur BRUNEL

Evolution de la prévision d'effectifs sur le niveau 6<sup>ème</sup>:

	Nombre d'élèves relevant du secteur JM	Effectifs prévus par la DSDEN	Nombre d'élèves affectés au collège JM
Rentrée 2021	103	72	59
Rentrée 2022	84	66	85
Rentrée 2023	100	66	90 (provisoire)

Prévision d'effectifs sur l'ensemble des niveaux :

	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	Total
Collège	90	78	56	69	293
SEGPA	8	16	16	17	57
Total	98	94	72	86	350

##### B. Ventilation de la DGH

Une modification de la structure a été proposé lors du conseil pédagogique du mardi 20 juin 2023 compte-tenu du nombre important d'élèves de 6<sup>ème</sup> affectés

	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
Nombre de div	4	3	2	3
Effectifs /div	22.5	26	28	23

Un arrêté a été publié le 7 avril 2023. Dans cet arrêté ce qui été annoncé comme "une diminution d'1heure de la technologie" se traduit expressément en suppression de l'enseignement de technologie. La discipline "sciences" n'existe plus et s'appelle à présent "SVT et Physique-chimie".

La publication de cet arrêté implique que la discipline "technologie" ne devra plus figurer sur les bulletins.

Pour l'année scolaire à venir, nous avons prévu 0,5 heure de technologie pour les classes de 6<sup>ème</sup>. Il est dorénavant prévu 1,5heure de SPC et 1,5 heure de SVT.

**Les modifications sont donc les suivantes :**

- suppression d'une classe de 5<sup>ème</sup>
- Création d'une classe de 6<sup>ème</sup>.
- Bascule de TEC sur le niveau 6<sup>ème</sup> (2heures M. Fiasson, 2heures M. Cordier, 2 heures Mme Guillien, 2heures Mme Pecqueur, 1heure Mme Devauchelle, 1heure M. Waquet, 2 heures Mme Crochet, 1 heure Mme Dupuis, 1h M. Francois)
- 1.5heures de SPC et de SVT en 6<sup>ème</sup> (suppression de la technologie)
- Enseignement de la SPC par Monsieur Jalama en SEGPA

**Monsieur DOUAY demande au membres de se positionner sur la ventilation de la DGH mise en PJ**

**19 votes pour.**

**La ventilation de DGH est adoptée.**

#### **V. Pacte enseignant.**

A compter de la rentrée septembre une revalorisation sans condition qui se traduit par :

- L'ISOE doublée (gain estimé à 95 euros nets pour tous)
- Hausse de la prime d'activité pour les enseignants en début de carrière (jusqu'à échelon 7 soit 15 ans d'ancienneté) / Salaire de néo-titulaire supérieur à 2000 euros nets/mois  
Augmentation de 100 euros pour les enseignants contractuels.
- Passage à la hors-classe et la classe exceptionnelle accéléré (augmentation respective de 5000 et 3000 euros pour 2023)

Les enseignants qui le souhaitent pourront également voir leur salaire augmenter sous condition à travers la signature d'un « pacte ».

Un 1 pacte équivaut à 1250 € brut/an

Une enveloppe prévisionnelle PACTE de **25 parts fonctionnelles** est allouée au collège pour la rentrée scolaire 2023 afin d'organiser les missions suivantes :

#### **1. Les missions de type « face à face pédagogique »:**

- Pour un volume de 18 heures par part fonctionnelle : remplacement de courte durée (RCD)  
L'organisation de la continuité pédagogique revêtant un caractère prioritaire. À titre indicatif, 50% des parts ont vocation à être dévolues au RCD.

Monsieur DOUAY s'engage à respecter les vœux que les enseignants ont formulé dans la conception des EDT et de s'assurer de la disponibilité des enseignants sans imposer de remplacement au pied levé

## 2. Les missions liées au fonctionnement du collège:

- Coordination et mise en œuvre de projets innovants « Notre école faisons la ensemble ». (Mission annualisée).
- Appui à la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers : chaque établissement désigne un professeur référent. (Mission annualisée).
- Découverte des métiers : encadrement du dispositif de la 5ème à la 3ème (prise en charge des élèves, coordination et animation du dispositif, lien avec les entreprises) (mission annualisée).

Pour le collège, 12 collègues ont été volontaires suivant la distribution suivante :

- 9 parts destinées au RCD.
- 9.5 parts destinées à la prise en charge de devoirs faits.
- 1 part destinée à la coordination « découverte des métiers ».
- 1 part destiné à l'appui à la prise en charge des élèves à BEP.
  
- 1 part supplémentaire est demandée sur le RCD dans l'hypothèse où les collègues nommés seraient intéressés.

3.5 parts sont rendues à la DOS.

### VI. Heure de soutien et d'approfondissement en classe de 6<sup>ème</sup>

L'arrêté du 7 avril 2023 prévoit que tous les élèves des classes de sixième bénéficient pour la RS 2023 d'une heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en français ou en mathématiques en fonction de leurs besoins. Cette heure est à organiser sous forme de sessions d'enseignement **obligatoires en interclasse** dont la **composition est révisée au moins chaque trimestre**.

Ces sessions de soutien ou d'approfondissement sont obligatoirement organisées entre plusieurs ou toutes les classes de 6e du collège (en interclasse). Leurs composition et programmation seront révisées chaque trimestre, afin de permettre aux élèves de bénéficier de sessions différentes au cours de l'année en fonction de leurs besoins.

L'organisation retenue sera la suivante :

→ Mise en barrette des 4 classes de 6<sup>ème</sup> sur un créneau commun.

→ 8 professeurs intervenants:

MATHS: Mme Delamaere, Mme Deroy, Monsieur Jalama, Mme Debart

FRANCAIS: Mme Pecqueur, Mme Guillien, Mme Eichelberger, Professeur documentaliste.

→ Alternance Français/Maths par quinzaine

→ Répartition des élèves en 8 groupes (6 groupes de soutien / 2 groupes d'approfondissement).

→ Les groupes d'approfondissement seront pris en charge par M. Jalama et le professeur documentaliste

→ Chaque enseignant suit 2 groupes d'élèves de même niveau (pour limiter le temps de préparation)

Les professeurs de français prévoient de travailler autour de la fluence. Les professeurs de mathématiques autour des automatismes.

Dans le cadre de la préparation de la rentrée de 6<sup>e</sup> menée autour conseil de cycle 3, des groupes ont été constitués. Les groupes sont recomposés après la passation des tests d'entrée en classe de 6<sup>ème</sup>.

L'arrêté du 7 avril 2023 prévoit également que tous les élèves de 6<sup>ème</sup> bénéficie du dispositif « Devoirs faits ».

## VII. Voyage et sortie scolaires.

Monsieur DOUAY présente les projets de voyages pour l'année 2023-2024. Il précise que les subventions passées su SICSO n'intègre plus les budgets.

### A. Voyage en Irlande (Dublin, Galway, Athlone, Connemara, Clifden, Falaises de Moher)

Monsieur FIASSON présenter le voyage.

Mode de transport : bus et ferry

Mode d'hébergement : nuit en cabine et famille hôte

Dates de déroulement du projet de mobilité : 14 au 19 avril 2024

Nombre de nuitées : 5

Nombre d'élèves concernés : 49

Niveau de classe des élèves concernés (6ème, 5ème, ...) : 3e type, 4e SEGPA, 3e SEGPA, 4e ULIS, 3e ULIS.

Caractéristique du groupe : - Elèves inscrits en LV2 (allemand et espagnol), option latin, option LCE, section sportive, ULIS et SEGPA, éco-délégués 3e/4e.

Disciplines impliquées par le projet : Anglais et SVT

Nombre d'adultes accompagnateurs : 4

RECETTES		DEPENSES	
<u>Nature</u>	<u>Montant</u>	<u>Nature</u>	<u>Montant</u>
<b>Participation des familles</b>	<b>19600,00 €</b>		
soit par famille	400,00 €	Hébergement + Transport + Visites	27178,04 €
<b>Subvention / dons</b>	<b>5500,00 €</b>		
FSE	2000,00 €		
SISCO	- €		
C.D. 80	3500,00 €		

<b>Participation établissement</b> <b>2078,04 €</b> <i>part établissement prévisionnelle</i> 2051,17 € <i>ajustement participation famille</i> 26,87 €	
<b>TOTAL RECETTES</b> <b>27178,04 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b> <b>27178,04 €</b>

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de donner leur accord de principe pour la réalisation du projet

19 votes POUR. L'accord de Principe pour le voyage en Irlande est approuvé.

Monsieur BRUNEL indique que les élèves résidant dans le périmètre du SISCO bénéficieront d'une subvention.

### B. Voyage au ski (La Toussure / Les sybelles)

Mode de transport : bus

Modé d'hébergement : nuit en auberge de jeunesse

Dates de déroulement du projet de mobilité : 14 au 20 janvier 2024

Nombre de nuitées : 5

Nombre d'élèves concernés : 55

Niveau de classe des élèves concernés: 5<sup>ème</sup> complété par des 6ème.

Caractéristique du groupe :

Disciplines impliquées par le projet : EPS

Nombre d'adultes accompagnateurs : 5

RECETTES		DEPENSES	
<u>Nature</u>	<u>Montant</u>	<u>Nature</u>	<u>Montant</u>
<b>Participation des familles</b> <b>25382,50 €</b> soit par famille 461,50 €		Hébergement + Transport + Visites	29880,00 €
<b>Subvention / dons</b> <b>€</b> FSE 2000,00 €			
SISCO			

C.D. 80 - €		
<b>Participation établissement</b>	<b>2497,50 €</b>	
<i>part établissement prévisionnelle</i>	2490,00 €	
<i>ajustement participation famille</i>	7,50 €	
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>29880 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES 29880 €</b>

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de donner leur accord de principe pour la réalisation du projet

19 votes POUR. L'accord de Principe pour le voyage au ski est approuvé.

### VIII. DBM

#### 1. DBM pour vote

Une DBM est nécessaire pour effectuer un prélèvement sur les fonds de réserve d'un montant de 1233,98 €.

Activités du CVC	150,00 €
Valorisation des travaux des élèves	178,13 €
Déplacement réunion TDAH	290,00 €
Peintures	615,85 €

19 votes POUR.

Madame BETTE ajoute que le mobilier de la permanence est entièrement renouvelé.

#### 2. DBM pour information

Les DBM pour information concernent le versement des subventions suivantes par le rectorat :

- NEFLE	3850,00 €
- BOP 230	5985,00 €
- projet cvc	461,92 €
- don FSE	150,00 €



## **IX. Dons**

### **1. Don du FSE pour le CVC**

Le FSE fait un don de 150,00 € pour financer les activités liées au CVC.

Monsieur DOUAY demande aux membres du C.A. de se positionner sur ce don.

19 votes POUR.

### **2. Don du FSE pour une sortie scolaire : modification**

Les membres du C.A. ont accepté, lors de la séance du 24/11/2022, un don du FSE du collège d'un montant de 250,00 € pour financer une sortie scolaire au Musée de Picardie d'AMIENS.

Cette sortie n'ayant pas eu lieu, M. Douay souhaiterait que ce don soit affecté au financement de la sortie de la section sportive foot à Amiens qui s'est déroulée le 10/04/2023.

Monsieur DOUAY demande aux membres du C.A. de se positionner sur cette modification.

19 votes POUR.

## **X. Contrats, convention et dons**

### **1. Contrat de renouvellement d'autorisation de reproduction par reprographie d'œuvres protégées avec le Centre français d'exploitation du droit de copie**

Monsieur DOUAY souhaite recueillir l'accord des membres du CA pour le renouvellement du contrat d'autorisation de reproduction par reprographie d'œuvres protégées.

Monsieur DOUAY précise que ce contrat induit un nouveau barème des redevances qui s'échelonne sur 3 ans.

19 votes POUR. Le contrat avec le C.F.C. est approuvé.

### **2. Convention de prestation de services avec la société Optimarché**

Monsieur DOUAY souhaite recueillir l'accord des membres du CA pour la signature de la convention de prestations de services pour l'assistance à l'élaboration et à la passation de marchés publics de fournitures et de services, notamment pour la restauration scolaire.

Monsieur DOUAY précise que ce contrat est conclu pour une durée de 16 mois.

19 votes POUR. La convention avec Optimarché est approuvée.

### 3. PAC Collégiens 80 – année scolaire 2023/2024

Monsieur DOUAY souhaite recueillir l'accord des membres du CA pour l'inscription du collège au dispositif PAC Collégiens 80 pour l'année scolaire 2023-2024.

19 votes POUR. L'inscription est validée.

#### XI. Autorisation de recrutement des AED

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA l'autorisation de recruter ou renouveler les contrats des assistants d'éducation dans la limite de la dotation accordée de 4 ETP

19 votes POUR.

Il précise que cette autorisation fera l'objet d'un acte qui sera remonté à l'autorité académique.

#### XII. Bilans annuels et prévision d'effectifs

Monsieur DOUAY informe que le collège a remporté le budget participatif 2023. Les devis ont été envoyés. Le mobilier demandé dans le cadre du projet « Eduquer hors les murs » va arriver au cours de l'année scolaire à venir.

Monsieur DETRE fait un retour très positif de la fête du collège.

##### A. Nomination de personnels.

Histoire : Mme CHOFFLET Aurore succède à M. LEBRAS qui a exercé 29 ans au collège Jean-Moulin.

Mme Delphine PIEL a été nommé sur le poste de professeur documentaliste.

Un TZR en lettres modernes et un stagiaire en lettres classiques sont à nommé pour remplacer Mme COELHO qui intègre le corps des personnels de direction.

Monsieur FRANCOIS est affecté provisoirement sur le poste de Madame MANELUK qui part à l'ULIS du lycée Lamarck.

##### B. Présentation d'indicateurs

###### Taux d'élèves latinistes sur le niveau 5ème

	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	23/24
collège	28,7	29,2	33,3	24,7	46,2	47,3	33,3
département	19,7	19,4	18,3	16,5	19,4	18,9	x

###### Effectifs Bilangue / Multi langues\* 6<sup>ème</sup>

	17/18	18/19	19/20	20/21	20/21	22/23	23/24*
collège	14	7	12	14	13	11	25

**Effectifs section sportive**

	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22*	22/23	23/24
collège	19	15	23	24	25	28	28

**Option LCE**

	21/22	22/23	23/24
4ème	11	9	9
3ème	14	14	16
collège	25	23	25
Taux d'inscrits	14%	15%	20%

**C. Orientation post 3<sup>ème</sup>**

Pour l'année 2023 (hors SEGPA) :

54 décisions d'orientation vers la 2GT

21 décisions d'orientation vers la 2 PRO

8 décisions d'orientation vers la CAP (dont 6 ULIS)

97 élèves sur 99 ont été affectés sur leur 1<sup>er</sup> vœu.

Pour la SEGPA, 16 décisions d'orientation en CAP

**Décision d'orientation vers la 2GT**

	14/15	15/16	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	22/23	23/24
Collège	74,6	71,8	77,8	64,4	67,6	63,8	52,9	49,3	65,0
Ecart	+5,7	+3,1	+7,5	+1,0	+5,6	+0,5	-10,2	-11,0	
Somme									

**D. Bilan vie scolaire****Absences**

Le taux d'absence est de 10.09%, soit une baisse de 1,27%. Si cette baisse existe, le taux d'absence reste trop élevé et nous ne pouvons nous satisfaire de ce pourcentage.

Si nous regardons les taux par mois, nous constatons un pic :

- En décembre avec un taux à 17.73. Le motif le plus évoqué est le « maladie sans certificat » à plus de 65% et de 14% « le maladie avec certificat ». Lors de la semaine avant les vacances, nos élèves de 3<sup>ème</sup> étaient en stage mais ce motif ne rentre pas en compte dans nos statistiques.
- En juin avec un taux à 17.4. Ce taux s'explique car les familles cautionnent les absences de leurs enfants par des départs anticipés de vacances avant même les conseils de classe passés. La restitution des manuels s'est déroulée le jeudi 22 juin et les conseils de classe se sont déroulés à partir du 3 juillet dans l'objectif de reconquérir le mois de juin. Ce n'est pas concluant concernant l'absentéisme mais les enseignants ont obtenu des jours supplémentaires pour évaluer les élèves. (34.5%

122 élèves cumulent plus de 100h de cours manqués sur l'année scolaire soit 34.56% de notre effectif.

9 Signalements à l'inspection ont été réalisés cette année.

30 équipes éducatives ont été réalisées elles ont permis de trouver des solutions sur le court, moyen, et long terme tel que :

Niveaux	Nombres
6	12
5	6
4	8
3	4

- 1 élève a été réorienté en 5<sup>ème</sup> SEGPA et 1 dans le dispositif ULIS
- 1-2 Orientations en Prépa métier, 5-6 en MFR
- 4 conseils de discipline (1 pour lever un sursis) ont eu lieu et ont débouché à 3 exclusions définitives.

3 Elèves de notre établissement sont dit « décrocheurs »

La rédaction de 3 courriers internes concernant l'assiduité a été réalisée pour signaler aux parents les absences de leurs enfants et l'évolution de la procédure concernant le suivi.

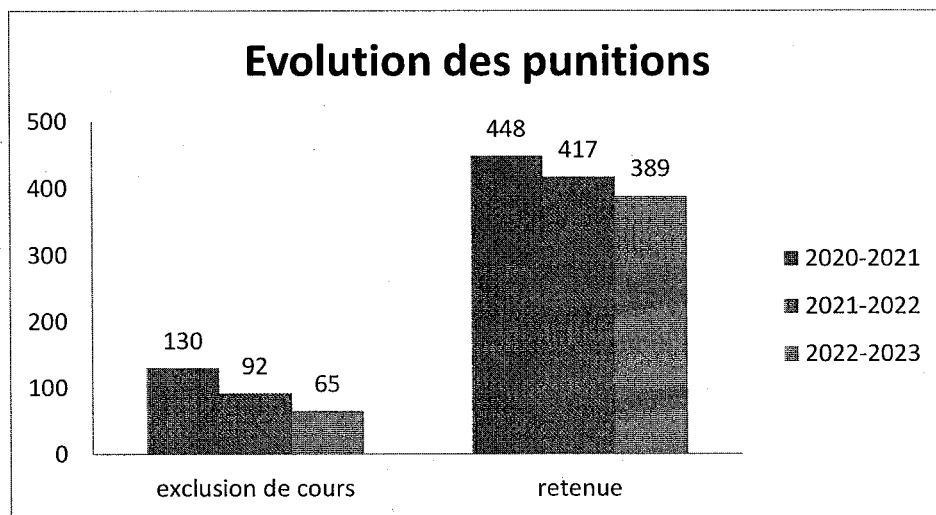
21 courriers ont été envoyés. (5 pour 3<sup>ème</sup> / 8 pour 4<sup>ème</sup> / 7 pour 5<sup>ème</sup> / 1 pour 6<sup>ème</sup>)

### Punitions

219 élèves n'ont eu aucune punition de l'année soit 62.04%

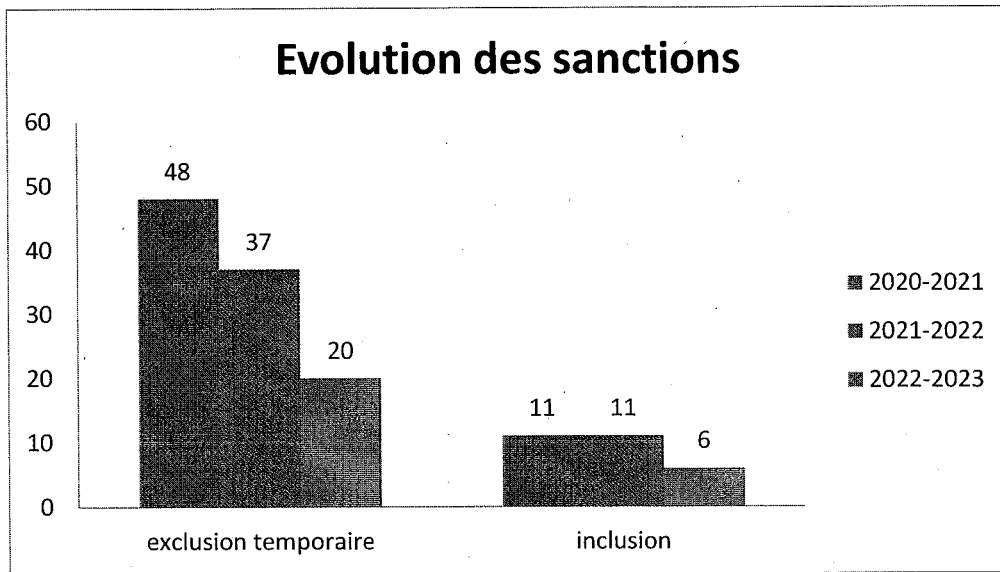
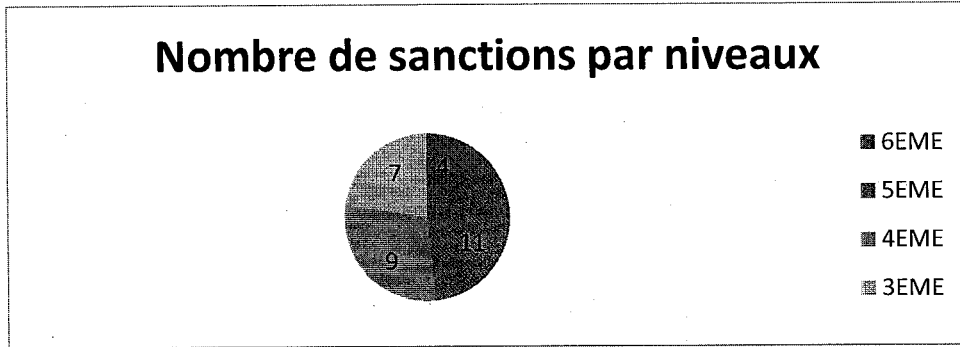
- 61.7% de notre effectif 2021-2022
- 60% en 2020-2021

Sur 389 retenues, 264 ont été posé par la vie scolaire. (67.9%)



## Sanctions

- 0 commission éducative.
- 4 Conseils de discipline ont eu lieu pour 3 élèves : 1 en 4<sup>ème</sup>, 1 en 5<sup>ème</sup> et 1 en 6<sup>ème</sup>.
- 32 sanctions ont été posées. Elle concerne 26 élèves.



## XIII. Questions diverses.

Sans objet

La séance est levée à 18h35.


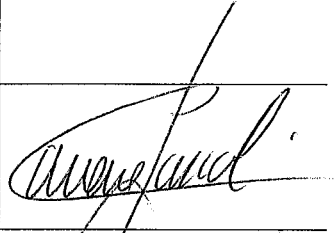
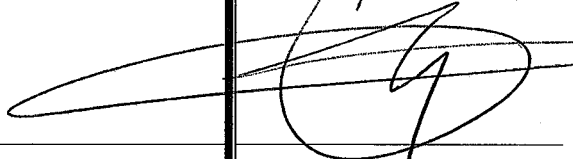
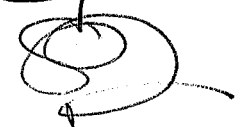
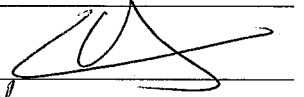

Cyril DOUAY  
Principal

Stéphanie BARBIER  
Secrétaire de direction



Feuille d'émargement du Conseil d'Administration  
Du lundi 3 juillet 2023 à 17h

	Titulaire	Fonction	
<b>Direction, collectivités personnalités qualifiées</b>	M.DOUAY Cyril	Chef d'établissement	
	Mme BETTE Nathalie	Adjoint gestionnaire	
	M.DEHAY Emmanuel	Directeur de la SEGPA	
	Mme VASSEUR	C.P.E	Vasseur
	M.BEAUVARLET Franck	Conseiller départemental	
	Mme CARON DECROIX Virginie	Conseillère départementale	
	M. BRUNEL Stéphane	SISCO	
	M. DAUCHET	Conseiller Municipal	
	Mme LEFEBVRE	Personnalité qualifiée	
	Mme BOULANGER	Personnalité qualifiée	Excusée
<b>Personnels</b>	Mme COELHO Stéphanie	Professeur de Lettres Classiques	
	M. FIASSON Arnaud	Professeur Anglais	
	M.CORDIER Alexis	Professeur EPS	
	Mme DEBART Anne-Laure	PE – Spécialisée SEGPA	
	M. VERMEERSCH Hugo	Assistant d'éducation	
	Mme DEROY véronique	Professeur Mathématiques	
	Mme LE GUIER	Professeur Espagnol	
	Mme BARBIER Stéphanie	Secrétaire de Direction	Barbier
	Mme PISON Lucie	Infirmière scolaire	

Parents d'élèves et élèves	Mme DEFIEF Anne	Parent d'élève	
	M. DEVAUX Fabien	Parent d'élève	Excusé
	Mme DEPRAETERE Marie-Madeleine	Parent d'élève	
	M. CAROSONE Pascal	Parent d'élève	
	M. DETRE Romuald	Parent d'élève	
	Mme FAUQUET Stéphanie	Parent d'élève	
	M. BICHET Frédéric	Parent d'élève	
	LIZERAY Mathieu	Elève	
	DETRE Maxence	Elève	
	GLORIEUX Myla	Elève	

Besoins	Lettres	Hist/géo/EMC	Anglais	Espagnol	Maths	Allemand	EPS	Arts app	Musique	Technologie	SVT	Physique-Chimie	COLLEGE	ULIS	TOTAL	Standard	L.M.P Fichés
<b>IMP</b>	0,5	40,00	44,00	20,50	50,50	8,00	40,00	12,00	12,00	1,0	20,50	20,50	344,0				2,5
<b>Discipline</b>	62,00	40,00	44,00	20,50	50,50	8,00	40,00	12,00	12,00	1,0	20,50	20,50	344,0				
<b>Piscine / chorale / projet</b>							0,0	0,0	0,0				0,0				
<b>ULIS</b>			1,0										1,0				
<b>AS</b>							9						9				
<b>Section sportive</b>							3						3				
<b>"Visselle"</b>											1,0	1,0	2,0				
<b>Total des Besoins</b>	62,0	40,0	45,0	20,50	50,5	8,0	52,0	12,0	12,0	14,0	21,5	21,5	359,0	22,0	381,0		
<b>Disciplines</b>	Lettres	Hist/géo	Anglais	Espagnol	Maths	Allemand	EPS	Arts app	Musique	Technologie	SVT	Phys-Chimie	COLLEGE	ULIS	TOTAL	Standard	IMP Fichés
<b>Apports</b>	54,0	36,0	54,0	18,0	47,0	8,0	57,0	11,0	11,0	18,0	18,0	18,0	350,0	21,0	371,0		
<b>SEGPA</b>			13,0				13,0			4,5	0,0	0,0	30,5		30,5		
<b>Apports effectifs</b>	54,0	36,0	41,0	18,0	47,0	8,0	44,0	11,0	11,0	13,5	18,0	18,0	319,5	21,0	340,5		
<b>Suppressions</b>	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	0,0	0,0	0		
<b>BMP/CSR</b>	5,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,0	0,0	5,0		
<b>HP</b>	59,00	36,00	41,00	18,00	47,00	8,00	44,00	11,00	11,00	13,50	18,00	18,00	324,50	21,00	345,50	0,50	
<b>HSA</b>	3,00	4,00	4,00	2,50	3,50	0,00	8,00	1,00	1,00	0,50	3,50	3,50	34,50	1,00	35,50	3,50	2,50
																<b>4,00</b>	



DGH Rentrée 2023 - 4 classes de génie

	Français	Français DHS	Latn	Hist/Géo/EMC	Hist/Géo DHS	Maths	Maths DHS	SVT	SVT DHS	Technologie	Techno DHS	Physique Chimie	Phys Ch DHS	Arts pla	Ed. Musicale	Anglais	Anglais DHS	Allemand	Espagnol	EPS
6.B	4,5	2	0	3	4,5	2	1,5	0	1	1,5	1	1	1	1	1	4	3	0	4	
6.C	4,5			3	4,5	1	1,5	0	1,5	1	1	1	1	1	1	4	3	0,5	4	
6.D	4,5			3	4,5	1	1,5	0	1,5	1	1	1	1	1	1	4			4	
6.E	4,5			3	4,5	1	1,5	0	1,5	1	1	1	1	1	1	4			4	
5.A	4,5		1	3	3,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1	1	3	3	2,5	3	
5.C	4,5		1	3	3,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1	1	3	3	2,5	3	
5.D	4,5		1	3	3,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1	1	3	3	2,5	3	
4.A	4,5	0,5	2	3	3,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1	1	3	3	2,5	3	
4.B	4,5	0,5	2	3	3,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1	1	3	3	2,5	3	
3.A	4	0,5	2	3,5	3,5	0,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1	1	3	3	2,5	3	
3.B	4	0,5	2	3,5	3,5	0,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1	1	3	3	2,5	3	
3.C	4	0,5	2	3,5	3,5	0,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1	1	3	3	2,5	3	
52,5	4,5	5	5	37,5	2,5	46	4,5	18	2,5	12	2	18	2,5	12	12	40	4	8	20,5	40
62				40		50,5		20,5		14		20,5		12	12	44		8	20,5	40

Années scolaires 2022-2023		évol
Dotation allouée	380	5
Heures poste	341	5
HSA	39	0
	<b>IMP</b>	<b>2,5</b>

ULIS		
Section sportive		21
Vaisselle		3
UNSS		2
Dotation globale de base		9
Dotation allouée		348
Heures poste		385
HSA		346
	<b>IMP</b>	<b>2,5</b>

**Conseil Pédagogique - Document de travail - DGH Rentrée 2023**

	Français	Hist/Geo/EMC	Maths	SVT	Technologie	Physique Chimie	Arts pla	Ed. Musicale	Anglais	Module AS	HAS	Habitat	EPS
6eme	5	3	5	3			1	1	4	0	0	0	4
6.A	5	3	5	1,5		1,5	1	1	4				4
5eme	4,5	3	3,5		4,5		1	1	3	2,5	0	0	3
5.B	4,5	3	3,5	1,5	1,5	1,5	1	1	3	2,5			3
4eme	4,5	3	3,5		3		1	1	3	0	6	6	3
4.C	4,5	3	3,5	1,5	0	1,5	1	1	3		6	6	3
3eme	4	2	3,5		2		1	1	3	0	12	12	3
3.D	4	2	3,5	1	0	1	1	1	3		12	12	3
	<b>Français</b>	<b>Hist/Geo</b>	<b>Maths</b>	<b>SVT</b>	<b>Techno</b>	<b>P/C</b>	<b>AP</b>	<b>EM</b>	<b>Anglais</b>	<b>Module</b>	<b>HAS</b>	<b>Habitat</b>	<b>EPS</b>
<b>Total</b>	18	11	15,5	5,5	4,5	2,5	4	4	13	2,5	18	18	13
<b>PE (3*21)</b>	18	11	15,5	5,5	0	2,5	4	4	0	2,5			63
<b>PLC</b>					4,5				13				13
<b>PLP (2*18)</b>											18	18	36
													<b>Total</b>
													<b>129,5</b>

DGH= 129,5heures